

Sections [Présidentielle](#)[Politique](#)[International](#)[CheckNews](#)[Culture](#)[Idées et Débats](#)[Société](#)[Environnement](#)[Economie](#)[Lifestyle](#)[Portraits Sports](#)[Sciences](#)[Mon compte](#)[Accueil](#) / [Environnement](#) / [Agriculture](#)

Reportage

Quand des villageois de l'Yonne se rebiffe face à l'explosion de l'industrie de la volaille

Article réservé aux abonnés

A Neuvy-Sautour, des villageois refusent la multiplication des élevages intensifs de poulets dans le département, au nom du bien-être animal et pour sauvegarder leur cadre de vie.



L'abattoir de poulets de l'entreprise Duc à Chailley (Yonne) mercredi. Le groupe agroalimentaire est porteur d'un projet controversé de poulaillers industriels à Neuvy-Sautour où 39 600 poulets de chair seront répartis sur 1800 m². (Marc Chaumeil/Libération)

par [Margaux Lacroux](#), envoyée spéciale à Neuvy-Sautour (Yonne)
publié le 9 octobre 2021 à 18h00

Sur la plateforme [Change.org](#), une [pétition](#) a fait sensation, en seulement un mois. «*Pour un petit village de 900 habitants, atteindre les 50 000 signatures, c'est pas mal. Les soutiens viennent du monde entier, jusqu'en Chine !*» n'en revient toujours pas Fabrice Randé, le directeur de l'école entouré de six autres riverains. L'objet de leur contestation : un énième [projet d'élevage industriel de poulets](#), cette fois-ci à Neuvy-Sautour. Au pied de ce charmant village de l'Yonne, il y a pour le moment un champ en jachère, bordé par un petit ruisseau. Là pourrait pousser l'an prochain un bâtiment de 1 800 mètres carrés où chacun des 39 600 poulets aurait moins d'une feuille A4 d'espace pour vivre.

Alors que la loi [sur le bien-être animal](#) du gouvernement est en cours d'examen et de dilution au parlement, ce modèle a du mal à passer. Le bâtiment de près de 100 m de long, serait certes un peu plus moderne que

les poulaillers existants, avec un meilleur système de ventilation et des Velux. Un peu de lumière naturelle pour des bêtes qui ne mettront le bec dehors qu'au bout de 41 jours lorsqu'ils seront ramassés pour partir à l'abattoir. Après une semaine de grand nettoyage pour enlever les fientes accumulées, on recommencera à faire grossir près de 40 000 nouvelles volailles. Le schéma se répétera sept à huit fois par an dans l'élevage de Neuvy-Sautour. Ces poulets, dits «standards», sont ceux utilisés dans les fast-foods ou qui se retrouvent en morceaux dans les barquettes des supermarchés. «*La moyenne de croissance est normalement de trois mois pour un poulet de chair*», relève Nathalie Cronier. En quelques semaines, cette consultante en management est devenue incollable sur les élevages industriels de ce type. Elle a même pris la tête d'une nouvelle association Neuvy Nouvel Horizon, créée pour mener la fronde et proposer des projets alternatifs.

«Ça piaille sévère lors du ramassage»

Le jour de la visite de *Libération*, elle a réuni, dans le cosu salon de sa maison familiale, une brochette d'habitants des alentours. Tour à tour, chacun fait grossir la liste des inquiétudes : nuisances sonores et olfactives, traitement aux antibiotiques, consommation d'eau, artificialisation des terres agricoles, dégradation du paysage, multiplication des poids lourds sur leurs étroites routes de campagne, risque de pollution du petit ruisseau, promotion de la malbouffe... Richard Boessinger intervient : «*Il y a autre chose que nous n'avons pas abordé : ça crée de la dévaluation immobilière.*»

Le retraité raconte sa mauvaise expérience. Alors qu'il devait vendre la maison de sa belle-mère, l'acheteur s'est rétracté en apprenant dans la presse locale cette histoire de poulailler contesté, en contrebas de son futur quartier. Dommage pour ce village qui peine à gagner de nouveaux habitants. Le maire, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, se donne pourtant du mal pour dynamiser sa commune.



Nathalie Cronier, présidente de l'association Neuvy Nouvel Horizon entourée de plusieurs membres, tous opposés au projet, sur le site de construction du futur poulailler industriel de Neuvy-Sautour. (Marc Chaumeil/Libération)

Michelle Pfhol est, elle, venue témoigner de son quotidien dans un hameau à proximité de trois élevages similaires : *«On a des odeurs, du bruit, de la pollution de l'eau, des semi-remorques jour et nuit. Quinze jours avant de sortir, les poulets sont extrêmement serrés, certains meurent, ils sont dans leurs excréments pendant quarante jours... Et ça paille sévère lors du ramassage, la nuit.»* Récemment, un projet a été abandonné dans une autre commune après des années de mobilisation. Raison de plus pour s'accrocher à Neuvy-Sautour.

Déploiement massif

Tout a commencé fin août, quand la mairie a discrètement accordé le permis de construire au poulailler sur une parcelle agricole du maire, cédée à son gendre. Ce dernier, porteur du projet, souhaite s'engager pour quinze ans avec la marque Duc. Ce producteur de volaille est bien connu localement. Implanté depuis 30 ans dans l'Yonne, il propose des poulaillers clés en main et finance une petite partie de l'investissement, le reste étant principalement à charge de l'agriculteur. Ce groupe agroalimentaire a fait l'objet de plusieurs [enquêtes de l'association L214](#), ciblant à la fois le bien-

être des animaux et des travailleurs. *«A Neuvy-Sautour, on est à 22 poulets par mètre carré. C'est le maximum qu'on puisse faire en France. Les entreprises devraient arrêter avec ces pratiques-là, qui vont dans la direction du plus intensif possible, regrette Brian Mordasini, de L214. Mais on observe de plus en plus de mobilisation de riverains face à ce type de projet.»* A Neuvy-Sautour, les riverains mécontents ont obtenu une première victoire fin septembre : le conseil municipal, sous pression, a voté contre l'installation de l'exploitation. L'enquête publique d'un mois venait de s'achever. Plus de cent contributions ont été comptabilisées, preuve que le sujet intéresse. Le préfet de l'Yonne devra prendre position dans les mois à venir, en donnant ou pas son feu vert.

Dans le département, les demandes d'implantation de sept autres poulaillers sont en train d'être examinées. Ce n'est pas un hasard. Duc s'élargit. En difficulté, le groupe a été racheté début 2017 par le géant néerlandais Plukon, un des leaders européens de la volaille. Riche de son 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires (en 2019), il a aidé Duc à se replumer. Ce dernier déploie désormais sa nouvelle stratégie : il compte implanter 80 poulaillers supplémentaires dans un rayon de 150 km autour de son usine à Chailley, qui est aussi son siège social. Le site, dont les effluves évoquent l'odeur des croquettes pour animaux, est situé à dix kilomètres de Neuvy-Sautour. Il comporte un grand abattoir et a été agrandi pour pouvoir absorber un bon million de poulets par semaine. De quoi presque doubler la production. Alors il faut élever toujours plus de chair.



Affiche du permis de construire sur le site du futur poulailler industriel à Neuvy-Sautour (Yonne). (Marc Chaumeil/Libération)

Duc n'a pas souhaité accorder un entretien à *Libération* à ce sujet. Plus bavard dans la presse locale, son PDG, Damien Calandre, explique qu'il répond ainsi à la demande croissante de volaille, que les Français préféreraient acheter à bas prix, sans préciser si la production de Chailley est exportée. La marque a aussi annoncé que certains de ses éleveurs allaient respecter le [cahier des charges](#) de l'initiative européenne Better Chicken Commitment, qui prévoit de meilleures conditions d'élevage et d'abattage, avec notamment une moindre densité. Des poulets estampillés «*Duc Bien-être animal*» devraient ainsi être commercialisés avant la fin de l'année. Ce ne sera manifestement pas ceux de Neuvy-Sautour.

«Où met-on le curseur de la limite acceptable ?»

«*Ce qui me sidère, c'est qu'il n'y a pas d'étude d'impact à l'échelle d'un territoire. Ces 80 élevages en plus des 40 déjà existants sur des terres déjà massivement exploitées par l'agriculture intensive, qu'est-ce que ça va donner sur le plan environnemental ? Où met-on le curseur de la limite acceptable ?*» se demande Nathalie Cronier. De nombreux poulaillers sont déjà visibles depuis les routes vallonnées du département, bordées de maïs et d'autres

grandes cultures. Mais tous ne sont pas en activité. Certains ont fait faillite. *«La multiplication de ce type d'élevage me met en colère. L'Yonne est déjà le département le plus pollué aux nitrates et aux pesticides en Bourgogne Franche-Comté. En termes d'environnement, on multiplie les problèmes»*, pointe Catherine Schmitt, de l'association locale Yonne Nature Environnement. Elle ajoute : *«J'ai envie de dissuader l'éleveur de faire ça. Est-ce qu'il a envie de ramasser des cadavres tous les matins ? Est-ce que les gens sont obligés de s'abaisser à ce boulot alors que l'agriculture est un métier noble ?»* Un poulailler industriel, très automatisé et sans grand besoin de main-d'œuvre, permet aux agriculteurs locaux, qui souffrent des sécheresses à répétition, de se diversifier et de toucher un complément de revenu régulier.

A Neuvy-Sautour, l'association veut bûcher sur des solutions plus durables et retisser les liens dans le village. Mais avant, elle est en train de finaliser les premières actions juridiques, avec l'aide d'un avocat qui travaille aussi pour L214. Selon nos informations, au moins cinq habitants à proximité directe du futur poulailler vont déposer un recours auprès du maire pour faire annuler le permis de construire. Les opposants cherchent aussi à se déployer, comme Duc, sur un plus large territoire pour coordonner les actions à plus grande échelle.

Développement durable

Industries

Dans la même rubrique



Triangle de Gonesse : les opposants à l'urbanisation des terres agricoles déboutés

8 oct. 2021

L'effet papillon de l'agriculture conventionnelle

Plus 2 oct. 2021

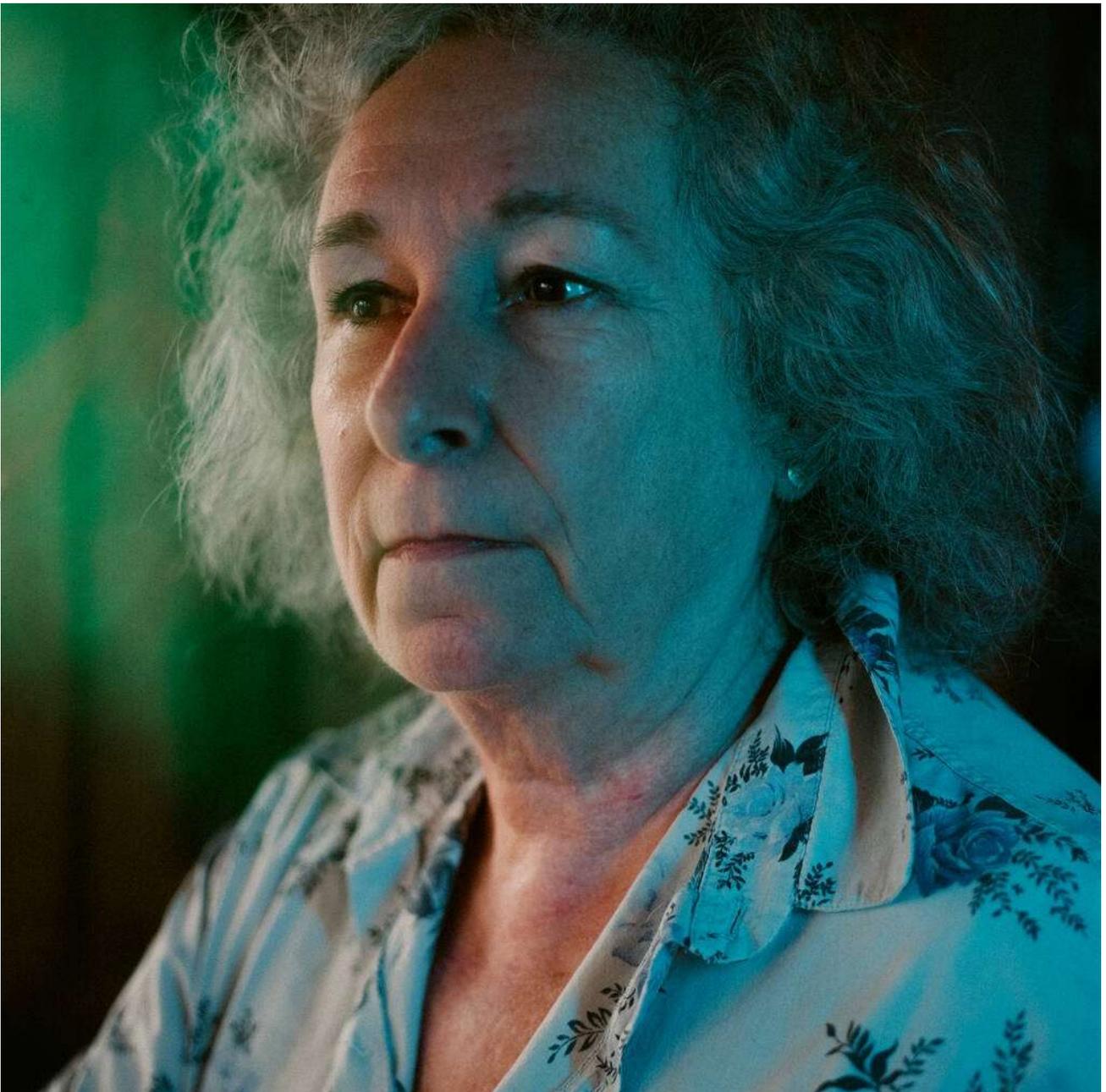
«Label rouge», «Zéro résidu de pesticides», «C'est qui le patron»... : les promesses non tenues des labels alimentaires

Environnement 28 sept. 2021

Agroécologie : Félix Noblia, paysan chercheur et fermier militant

Agriculture 26 sept. 2021 [abonnés](#)

Le portrait du jour



Environnement

Sandrine Ageorges-Skinner, une vie contre la peine de mort

8 oct. 2021 **abonnés**

Portraits

Sports

Sciences

Plus

Forums

Archives

Services

S'abonner

Les Unes

La boutique

Contactez-nous

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[Donnez-nous votre avis](#)

[Foire aux questions](#)

Conditions générales

[Mentions légales](#)

[Charte éthique](#)

[CGVU](#)



[Protection des données personnelles](#)



[Gestion des cookies](#)

[Licence](#)

Où lire Libé?

[Lire le journal](#)

[Les newsletters](#)

[Application sur Android](#)

[Application sur iPhone / iPad](#)

